

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 23 Avril

## LA FRANCE ET L'ITALIE

M. Crispi est en pleine disgrâce; le roi refuse de le recevoir en audience privée; la Chambre se prépare à le mettre en accusation; ses amis l'abandonnent... et cependant son esprit plane toujours sur la politique italienne, et c'est toujours lui qui du fond de sa retraite préside aux décisions de la Consulta.

On ne saurait imaginer de document plus instructif que le recueil des dépêches officielles échangées entre le cabinet du Quirinal et ses agents en Abyssinie; on n'est pas peu surpris de constater que dans ces documents il n'est question que de la France...

Cette insistance à rendre notre pays responsable de tous les déboires que le gouvernement du roi Humbert subit en Afrique, nous étonne d'autant plus que, dans un récent entretien avec un de nos compatriotes, le comte Antonelli prononçait des paroles dont la correction semblait à l'abri de toute critique: « Vous pouvez démentir hardiment, disait-il, que la France ait essayé de combattre l'influence italienne en Abyssinie. Votre pays est trop intelligent pour ne pas comprendre que Ménélick ne veut qu'une chose: prendre de toutes mains. »

A peine le neveu de l'ancien secrétaire d'Etat de Pie IX avait-il lancé *urbis et orbis* ces déclarations pacifiques, que des dépêches officielles où il donnait le plus éclatant démenti à ses discours paraissaient dans le Livre Vert.

Un vieil Italien de race, dont l'oncle a dirigé pendant vingt-cinq ans la diplomatie pontificale, et qui a été lui-même un des plus brillants collaborateurs de la politique de M. Crispi, ne se laisse jamais prendre au dépourvu. Avec une rare désinvolture, l'ancien représentant du roi Humbert auprès du Négus trouve moyen de concilier ses dépê-

ches avec ses paroles: « J'avais, a-t-il dit, le devoir d'informer le gouvernement du roi de tous les bruits qui parvenaient à ma connaissance; mais je n'ai jamais surpris aucune intrigue française dirigée contre l'Italie. »

Qui trompe-t-on ici ?

Les dépêches publiées par le gouvernement du Quirinal n'étaient-elles qu'un tissu d'inventions recueillies dans des *palabres* de chefs nègres, ou bien est-ce le comte Antonelli qui essaye, à deux reprises, de mystifier audacieusement notre pays ?

Nous comprenons sans peine que, parfois, un agent diplomatique a le devoir de consigner dans ses dépêches des bruits, des rumeurs, et au besoin des commérages racontés de proche en proche. Les nouvelles créées de toutes pièces, les inventions mensongères qui font un rapide chemin, donnent souvent une idée exacte de l'état où se trouve l'opinion publique dans un pays. Mais en se faisant l'écho de nouvelles qu'il sait mensongères, un diplomate doit indiquer leur origine. C'est une précaution dont le comte Antonelli a jugé à propos de se dispenser.

Les agents français envoyés au Choa pour y répandre des milliers d'exemplaires de la traduction en langue amharique des dépêches italiennes où il est question du fameux article 17 qui a ou n'a pas établi le protectorat du roi Humbert sur l'Ethiopie; les 40,000 fusils gracieusement offerts au roi Ménélick par le gouvernement français; les tentatives faites pour accaparer l'exploitation du lac d'Assab au profit de notre pays, sont représentés dans le Livre Vert comme des faits d'une indiscutable authenticité.

Après avoir lu ce recueil officiel, on serait tenté de croire que l'unique but de la politique française est d'empêcher les Italiens de consolider leur domination sur leur colonie d'Erythrée.

Nous n'avons pas besoin d'indiquer combien sont injustes et chimériques les accusations que le gouvernement du Quirinal dirige contre notre diplomatie. La seule faute

que le cabinet français ait commise en Ethiopie a été précisément de remplir avec trop de zèle ses devoirs internationaux envers l'Italie.

Assurément, l'amiral Obry aurait commis une faute grave en favorisant l'entreprise du cosaque Atchinoff; mais aucun principe du droit des gens ne l'obligeait à se transformer en gendarme de la Mer Rouge. On ne s'explique pas qu'un homme de la valeur de M. Goblet n'ait pas compris qu'il mettait fin à sa carrière politique en bombardant des Russes pour faire plaisir à des Italiens.

Nos anciens alliés de 1859 nous témoignent aujourd'hui leur reconnaissance de ce bon procédé en nous dénonçant au monde civilisé comme l'unique obstacle à leurs progrès sur la terre d'Afrique. En vérité, cette accusation mérite-t-elle d'être prise au sérieux ? M. Crispi est allé chercher, dit-il, les clefs de la Méditerranée dans la Mer Rouge; est-ce notre faute s'il ne les a pas trouvées ?

Tant que les Anglais seront maîtres du canal de Suez, de Périm et d'Aden, il nous importera peu que les Italiens soient à Massaouah. Loin de prendre ombrage de leurs tentatives sur l'Abyssinie, nous devrions au contraire les encourager dans la voie où les a lancés M. Crispi. Il vaut infiniment mieux pour nous que leur dévorante activité cherche un aliment dans les Etats de Ménélick qu'au Maroc ou dans la Tripolitaine.

Au fond, le comte Antonelli et M. Crispi ne pouvaient être dupes des billevesées qu'ils enregistraient dans leurs dépêches. Quand un gouvernement a la prétention de prendre une puissance étrangère en flagrant délit de manœuvre hostile, son premier soin est de citer des noms propres et des faits précis. Lorsque la France a eu à se plaindre des intrigues italiennes en Tunisie, elle a fait la lumière sur les relations du consul Maccio avec le fameux Bockos, et elle a révéilé à l'Europe que le *Mosathel*, journal arabe destiné à combattre notre influence

dans le nord de l'Afrique, était imprimé en Sardaigne.

Il va de soi qu'aucune indication précise sur les prétendues manœuvres de la France en Ethiopie ne se trouve dans le dernier Livre Vert. Quand M. di Rudini est arrivé au pouvoir, il semblait permis de croire que le nouveau ministre s'écarterait de la politique de son devancier; mais après la dernière interview publiée par le *Times* et les dépêches communiquées à l'assemblée de Montecitorio, ou est obligé de constater que le chef du cabinet italien a tout simplement pris la suite des affaires de M. Crispi.

DELMOURS.

## INFORMATIONS

M. DE LANESSAN

M. de Lanessan partira le 30 mai prochain pour l'Indo-Chine.

LA REINE D'ANGLETERRE

Il est probable que la Reine d'Angleterre quittera Grasse le 28 avril courant.

INQUIÉTUDE EN AUTRICHE

Il règne une forte inquiétude dans les cercles politiques de l'Autriche-Hongrie.

L'attitude de l'Italie ne paraît plus suffisamment rassurante.

On craint que M. di Rudini ne rachète la paix économique avec la France au prix de l'abandon de la triple alliance.

On ne croit pas encore à la possibilité d'une alliance russe-franco-italienne, mais on redoute sérieusement la dissolution de l'alliance de l'Europe centrale.

D'autre part, la rentrée certaine de M. de Bismarck dans la Chambre prussienne, met en question l'adoption du traité commercial austro-allemand par le parlement allemand à Berlin.

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES EN ALLEMAGNE

Le gouvernement qui a demandé dernièrement des crédits supplémentaires s'élevant à 1,500,000 marks pour ses possessions de Cameroun, a de nouveau déposé au Reichstag une demande de crédit de 3,500,000 marks destinés à alimenter la caisse d'assurance de l'empire et à la construction de lignes stratégiques.

acheté le tout, et elle était chargée de surveiller l'envoi. A son retour, elle s'était arrêtée à Walck, et c'est ainsi qu'elle se trouvait ce soir-là à l'auberge de Hauserman.

Très excité en apparence, Jephke avait entrepris de parler politique avec les deux rouliers, honnêtement occupés à jouer aux cartes. Il se livrait à ses déclamations habituelles, hurlant:

— Ces sales Prussiens!... on ne leur tordra donc pas le cou à tous!...

— Est-ce qu'on devrait souffrir une vermine semblable dans un pays comme l'Alsace? Heureusement que les Français reviendront bientôt! ils se préparent... ils en ont des hommes, des fusils et des canons, cette fois... et les Allemands passeront un mauvais quart d'heure, je vous en réponds!

Pendant qu'il parlait, la voyageuse avait donné des signes d'un dépit toujours croissant. A la fin, n'y tenant plus, elle se leva, rouge de colère, en s'écriant d'une voix rauque:

— Espèce de propre à rien! S'il y avait ici un bon Allemand, vous n'oseriez pas dire toutes les monstruosité que vous débitez!

Jephke, violemment attaqué, répondit par de nouveaux outrages envers Guillaume, Bismarck et « toute leur satanée séquelle! »

— Il n'y a donc personne pour aller chercher la police? demanda la Prussienne en regardant autour d'elle.

A. SIRVEN ET A. SIEGEL. (A Suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 4

## SANS FEU NI LIEU

ROMAN D'UNE ALSACIENNE

PREMIÈRE PARTIE

EN ALSACE

I

LE CONVALESCENT

— Si belle que lorsque vous la connaîtrez, je vous défie de ne pas être empoigné comme nous l'avons tous été.

Il approcha sa chaise du fauteuil de Herz et commença son récit à mi-voix, comme s'il eût craint qu'on pût l'entendre du dehors, à travers les murs de la maison. A mesure qu'il parlait, l'enthousiasme qui l'agitait gagnait son auditeur; les joues pâles du maître d'école se couvrirent d'une légère rougeur et, de ses lèvres tremblantes, il ne sortit plus aucune objection.

Le forgeron, très ému, poursuivit, sans hausser le ton, l'exposé du plan de Hauserman, s'arrêtant de temps en temps pour dire:

— C'est ça, une idée, hein ?

— Oui, une fameuse idée, répétait le vieux Herz, mais poursuivez, Klotz, apprenez-moi ce que vous avez décidé.

Quand le forgeron eut fini, les deux hommes se regardèrent un instant, muets, solennels,

Jean-Baptist Herz, se mit ensuite à réfléchir, le menton appuyé sur sa main, le coude posé sur le bras du fauteuil, tandis que Klotz marmottait:

— Je vous l'avais bien dit que ça n'allait pas tout seul... Du moment que vous ne pouvez pas être avec nous, qu'est-ce que vous voulez que nous fassions?... Vous comprenez que ni Muller, ni moi, ni les autres nous ne sommes pas capables de... il ne reste plus que Hauserman, mais on ne doit pas vraiment lui demander cela... il risquerait trop!

— Est-ce que sa maison est surveillée? demanda Jean-Baptiste.

— Comme la mienne, comme la vôtre, comme celle de tous les bons patriotes! fit le forgeron avec indignation, le pauvre diable, si on fermait son auberge, il serait sur la paille, et il n'a qu'à bien se tenir après l'algarrade d'hier.

Et, sur l'invitation du vieux Herz, il se mit à lui raconter ce qui s'était passé la veille chez Hauserman, pendant qu'on était réuni au moulin de Muller.

Il y avait depuis quelques temps dans le village, un ouvrier menuisier de nationalité belge; il s'était enfui de son pays, compromis dans les troubles sanglants qui avaient suivi une grève et était venu se réfugier en Alsace. On disait que, en Belgique, il avait été condamné par contumace aux travaux forcés à perpétuité pour avoir pillé, incendié, commis les cents horreurs!...

Il ne paraissait pourtant pas méchant quand il n'avait pas bu, quoi qu'il se déclarât anarchiste,

mot vide de sens pour les braves Alsaciens.

D'ailleurs, il se disait bien haut ami des Français et allait débâterant partout contre la Prusse, sans jamais d'ailleurs être inquiété par la police. Ce détail aurait alarmé des gens moins naïfs que les honnêtes paysans de Walck; eux, sincères, ne voulaient pas douter de la sincérité du Belge; il pensait comme eux en somme; son seul tort était de penser un peu trop bruyamment.

Dès qu'il avait été question de la cérémonie du 6 août, Jephke avait demandé à en faire partie; il était Belge, mais ses principes, hurlait-il, lui commandaient d'être partout avec le droit contre la force.

Klotz et Muller, à qui il s'était adressé, l'avaient laissé pérorer tout à son aise en lui répondant avec leur gros bon sens:

— Non, mon brave, nous voulons rester entre Alsaciens; ces choses là ne vous regardent pas.

Malgré son insistance, on avait totalement négligé de l'inviter à la réunion chez Mulle. Très vexé, il était resté à l'auberge où, en dehors de quelques rouliers de passage, il n'y avait qu'une voyageuse ce soir-là. C'était la robuste fille, laide et rousse qui, le lendemain, devait admirer avec un si vif intérêt la maison de Jean-Baptiste Herz, et surtout devisager Rosa avec tant d'attention.

Elle revenait de Niederbronn, où elle avait dirigé l'expédition, par le chemin de fer, d'une certaine quantité de pièces de vin, composant la cave d'un maître d'hôtel de la ville, qui se retirait des affaires. Ses patrons qui, eux-mêmes, tenaient un hôtel dans une petite localité des Vosges, avaient profité de l'occasion; ils avaient



L'ÉLECTION DE BISMARCK

Le prince de Bismarck entre personnellement en campagne pour soutenir son élection au scrutin de ballottage, qui aura lieu le 30 avril. Il vient d'écrire à M. Buhl, député national libéral, pour le remercier de son appui et accepter ses offres de diriger la campagne électorale dans le 19<sup>e</sup> district de Hanovre.

LA RÉVOLTE DE MANIPOUR

Dans une reconnaissance qu'il a faite vers Thabal, le colonel Cox a constaté que les Manipouris ont occupé la position enlevée et ensuite abandonnée par le lieutenant Grant. Ils sont au nombre d'environ 2,000; ils ont un canon, un mortier et ont élevé de solides retranchements.

EN CORSE

Ajaccio, 21 avril.

Malgré le strict incognito gardé par le grand duc Georges, il a été, hier, à son départ de Vizavonna et sur tout le parcours de son voyage, l'objet des manifestations les plus enthousiastes; dans les différentes gares traversées, les habitants se sont portés en foule pour saluer le fils du czar par les cris de : Vive la Russie ! Partout, un grand enthousiasme.

Le grand-duc était accompagné par le prince Bariatski et par les officiers de sa suite.

LES GRÈVES

Pittsburg, 21 avril.

La grève de Scootdale (Pensylvanie) devient de plus en plus grave; la foule menaçante entoure les usines des compagnies. Les grévistes font sauter des bombes et tirent des coups de fusil. Des mandats d'arrestations ont été lancés contre les chefs de la grève, mais les sherifs déclarent qu'ils ne peuvent les arrêter sans le concours de la troupe.

Mons, 21 avril.

La grève dans le Borinage a beaucoup diminué aujourd'hui, il reste seulement 900 grévistes. Il y en avait 2,500 hier. Tout est calme.

LE 1<sup>er</sup> MAI

Madrid, 21 avril.

Les manifestations en vue du 1<sup>er</sup> mai se multiplient. A Saragosse, une grande animation règne dans les cercles ouvriers. Les propriétaires de journaux ont été informés que, par suite de résolutions arrêtées, aucun journal ne serait publié le 1<sup>er</sup> mai.

Barcelonne, 21 avril.

A une réunion ouvrière du Cercle socialiste, il a été décidé, après plusieurs discours, qu'on adresserait aux ouvriers un manifeste expliquant que le défaut d'organisation et de ressources empêche toute résistance, et par conséquent toute grève.

Si le gouvernement interdit une manifestation dans les rues, on manifesterait dans des locaux fermés.

On craint que les anarchistes exercent une pression sur les ouvriers qui travailleront le 1<sup>er</sup> mai. On craint d'autre part, qu'en exerçant des répressions contre les anarchistes, ceux-ci se vengent en commettant de graves attentats contre les propriétés.

A Cadix et à Xérès, l'agitation ouvrière est grande. Les autorités prennent des précautions.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT. 35

LE  
Conscrit de Corbeil

PAR AUGUSTE VILLIERS

XXIII

LA BARRICADE DE LA RUE DE LA PLANCHETTE

Le lieutenant lâcha son épée étendit les deux bras et tomba à la renverse.

Jean-Pierre jeta son arme, désormais inutile, et s'en alla d'un pas régulier, comme un homme à qui la mort est indifférente.

Les soldats les plus proches avaient reçu Maurice dans leurs bras ce qui fit que Jean-Pierre eut le temps de disparaître par une autre rue avant d'être poursuivi.

En arrivant à la barrière de Bercy; Jean-Pierre rendit compte de ce qui s'était passé. L'insurrection était écrasée, la lutte impossible.

Tous ces hommes baissèrent la tête, car ils sentaient que la réaction allait commencer à faire plus de victimes que la guerre.

Ils avaient raison, car leur défaite allait valoir à la France le deuxième empire et les désastres de 1870.

Mais revenons à notre malheureux héros,

LES ÉLECTIONS DE DIMANCHE

Dimanche ont eu lieu trois élections législatives.

Dans l'arrondissement de Morlaix, M. Rouilly, Conseiller général républicain, a été élu par 8,039 suffrages, contre 4,247 accordés à M. l'abbé Le Saout.

Dans l'Indre et dans l'Indre-et-Loire, il y a ballottage. Les candidats républicains tiennent la tête.

Trois élections sénatoriales ont également eu lieu dimanche.

Dans la Dordogne, M. le D<sup>r</sup> Gadaud, républicain, a été élu.

Dans l'Hérault, M. Auguste Galtier, républicain, a été élu.

Dans Maine-et-Loire, M. Merlet, conservateur, a été élu en remplacement de M. Le Guay, conservateur.

L'ESPIONNAGE

La 11<sup>e</sup> chambre correctionnelle a jugé lundi, dans le huis clos le plus absolu, un espion d'origine belge, le sieur Theissen; les avocats en robe eux-mêmes n'ont pu pénétrer à l'audience.

Le prévenu a été défendu par M<sup>e</sup> Demange, qui avait été commis d'office. Après le réquisitoire du substitut Brégeault, le tribunal a condamné Theissen à cinq ans de prison et 3,000 fr. d'amende.

AUTRICHE

Vienne, 21 avril.

Les journaux rapportent l'arrestation à la frontière d'un déserteur russe, du nom d'Ostrowski, qui aurait déclaré qu'étant agent secret de la police russe, il avait tué à Londres quatre nihilistes russes.

— Les accusés dans l'affaire du vol des plans de forteresse à Carcovie, nommés Sceliga et Siller ont été condamnés, par le tribunal criminel de cette place, à quatre ans de réclusion chacun. La police a opéré des perquisitions au domicile de plusieurs étudiants dont trois ont été arrêtés.

A MADAGASCAR

Le *Pei-Ho*, des Messageries maritimes, courrier de la côte occidentale d'Afrique, apporte les nouvelles suivantes : « Les Sakalaves ont massacré dans l'Ouest de l'île un parti de soldats hovas dans les circonstances suivantes : Le gouverneur de Tulléar était allé vers la fin du mois de février rendre visite au roi Tompomana; il était escorté de soixante-dix hommes. Arrivé à Narrombo, grand village situé sur le bord de la mer, il fit demander selon l'usage, une audience au roi, qui lui en désigna la date.

Le jour venu, le gouverneur partit avec son escorte; mais après quelques heures de marche, il fut attaqué par une bande nombreuse. De soixante-dix hommes de l'escorte, treize seulement ont pu se sauver; les autres ont été horriblement mutilés. Le gouverneur a reçu deux balles dans le bras gauche.

A Soondrano, treize Hovas employés au service de la douane ont été massacrés. Tous les habitants de Tulléar se sont réfugiés à Nossi-Bé. Ils ne sont pas assez nombreux pour attaquer les Sakalaves qui se tiennent hors de la portée du canon. La canonnière *Sagittaire* croise dans ces parages, en attendant des renforts du gouvernement hova.

Jean-Pierre gagna facilement la campagne. En suivant la Seine, il arriva à Charenton et prit la route de Corbeil.

Il faisait nuit, brisé de fatigue, il s'arrêta à Alfort, où il acheta un pain et mangea un peu: Puis il s'endormit dans un fossé sur le bord de la grande route.

Lorsqu'il s'éveilla il faisait grand jour; les oiseaux chantaient dans les arbres, et le beau soleil de juin frappait son visage de ses rayons ardents.

Dans son lourd sommeil il avait oublié les événements de la veille, mais il ne tarda pas à se souvenir.

Il se leva et reprit son chemin d'un air résigné.

Il passa Maisons-Alfort et arriva avec peine à Villeneuve-Saint-Georges. Ce n'était pas seulement la fatigue qui l'accablait, c'était son chagrin et aussi cette pensée qui ne le quittait plus :

— J'ai tué un homme.

Certes, il croyait avoir fait son devoir: il avait frappé pour venger Jenny, cependant il ne pouvait faire taire la voix de sa conscience.

Il mangia un peu à Villeneuve-Saint-Georges et se reposa avant de reprendre son voyage. Il ne se pressait pas, car il entraînait dans son idée de ne rentrer à Corbeil que la nuit.

Il passa par Dravel, Champrosay et Soisy-sous-Etoiles, et fit enfin son entrée à Corbeil par le Tremblay et les Marines, où, pour la première fois, il avait posé ses verveux.

En voyant ces lieux qui lui rappelaient son enfance, il ne put retenir ses larmes et prit vivement la rue du 14 juillet.

FORÊT INCENDIÉE

Un incendie, favorisé par un vent violent, a éclaté dimanche vers midi, dans la partie artistique du rocher Bernard, dans la forêt de Fontainebleau. Les secours ont été immédiatement organisés par MM. Fourcy, sous-préfet; Croizette-Desnoyers, inspecteur des forêts, secondés par tous les agents forestiers, de nombreux bûcherons travaillant dans la forêt et la population des environs de Sorques, Montigny et Verreux. A 5 heures, on était maître du feu.

Le sinistre est dû à l'imprudence d'un promeneur.

Vers quatre heures, un second incendie a détruit six hectares de bruyères à la gorge aux Néfiers, dans la direction de Barbizon. Il a pu être circonscrit par les gardes forestiers, aidés par un détachement du 4<sup>e</sup> hussards.

TIRAGE D'OBLIGATIONS

Dimanche a eu lieu le 78<sup>e</sup> tirage définitif des obligations de l'emprunt de la ville de Paris 1871 :

Le numéro 941,743 gagne 100,000 fr. Les numéros 900,365 et 935,043 chacun 50,000 fr.

Les numéros 225,382 — 733,496 — 810,405 812,317 — 858,031 — 911,746 — 1,143,109 — 1,156,610 — 1,239,984 — 1,285,194 chacun 10,000 fr.

Les soixante-quinze numéros sortis ensuite gagnent chacun 1,000 francs.

CONCOURS

Un concours est ouvert au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts pour la composition d'un poème destiné à être mis en musique.

L'auteur du livret primé recevra une somme de 1,000 francs; quant au théâtre qui consentira à représenter l'œuvre lyrique, une subvention de 10,000 fr. lui sera allouée.

Ce concours est ouvert en vertu de la fondation Crescent.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

VICTOIRES RÉPUBLICAINES

Les élections sénatoriales et législatives de dimanche dernier empruntent à des circonstances particulières une importance qu'elles n'auraient pas eues en d'autres temps. Ces circonstances sont : le rajeunissement de l'état-major monarchiste par la retraite de M. Bocher et la nomination de M. le comte Othenin d'Haussonville; les déclarations du *Soleil* et du *Moniteur universel* pour amener les royalistes à arborer enfin leur drapeau; enfin la campagne de l'*Univers* pour la création d'un parti exclusivement catholique et indépendant des étiquettes de gouvernements.

Les élections sénatoriales ne donnent pas lieu à beaucoup de réflexions. Il s'agissait de remplacer deux républicains et un monarchiste; on a nommé un monarchiste et deux républicains.

La nuit était complète lorsqu'il se trouva devant « la grande maison »: il monta l'escalier qui conduisait au logement de la mère Marie.

La clef était sur la porte, comme à l'ordinaire; la vieille ne craignait pas les voleurs.

Jean-Pierre ouvrit et entra.

La mère Marie sur prise se retourna.

— Mon Dieu ! dit-elle suffoquée, c'est lui ! Elle ne put en dire davantage.

Son petit gas l'avait prise dans ses bras et la serrait contre lui.

L'étreinte fut longue et entrecoupée de sanglots.

Enfin la marchande se calma.

— Tu as faim, bien sûr, dit-elle; je vais chercher quelque chose.

— Non, dit Jean-Pierre en la retenant; il faut que l'on ignore mon arrivée ici, Mère Marie, je puis être repris par le régiment.

— C'est juste : tu vas donc repartir ?

— C'est probable, car ici on me connaît trop.

— Et Jenny ? demanda la vieille.

— Jenny ? fit Jean-Pierre; M. Durand n'a donc pas reçu ma lettre ?

— Il ne m'a rien dit.

— Jenny est morte.

— Pauvre enfant, fit la marchande. Et son séducteur ?

— Mort aussi, dit froidement Jean-Pierre.

Il se mit devant la petite table et mangea ce que la bonne femme lui servit.

Elle le voyait si absorbé qu'elle n'osa pas l'interroger plus longuement.

Demain pensa-t-elle, il me dira tout.

Elle comprenait la douleur de son fils adoptif

Mais si, dans l'Hérault, la situation républicaine est à ce point assurée que les conservateurs désertent la bataille depuis longtemps, le scrutin de dimanche prouve un progrès considérable des voix républicaines dans la Dordogne et en Maine-et-Loire.

Dans la Dordogne, où les suffrages républicains et conservateurs se balançaient jusqu'ici, le candidat républicain est élu cette fois avec 300 voix de majorité. En Maine-et-Loire, domaine réactionnaire, le candidat républicain a gagné 50 voix que le candidat conservateur a perdues. L'écart est encore considérable au profit du second, le progrès n'en est pas moins certain au profit du premier.

Il y a plus ample matière avec les élections législatives.

Il s'agissait de remplacer deux républicains et un monarchiste; on peut affirmer dès à présent que trois républicains rentrent à la Chambre. C'est le premier succès du nouveau chef du parti royaliste, M. Othenin d'Haussonville, installé ces jours derniers à si grand fracas. M. d'Haussonville s'était empressé de louer à Paris un appartement pour son ministère; les journaux du parti en avaient donné la description comme on le fait pour la mise en scène d'une comédie. La distribution des pièces et le mobilier n'ont pas produit l'effet attendu.

Mais la défaite de M. d'Haussonville, du *Moniteur universel* et du *Soleil* était déjà acquise avant que les résultats du scrutin fussent connus. Le nouveau vice-roi et les journaux fidèles, essayant de refaire une virginité au comte de Paris, compromis dans le boulangisme, avaient soutenu cette thèse qu'il fallait désormais fièrement arborer ses opinions royalistes. Le secret des précédents échecs était dans une trop prudente attitude; en se montrant, on était sûr de vaincre.

Ceux qui développaient cette théorie tant de fois violée par eux-mêmes dans de tristes alliances, avaient-ils vraiment tant d'illusions ? Nous avons peine à le croire.

Quoi qu'il en soit, aucun candidat n'a suivi les avis des grands conseillers du roi. Les électeurs n'ont vu devant eux que des conservateurs comme autrefois, et un candidat catholique. Même M. Merlet, élu sénateur en Maine-et-Loire et qualifié par l'*Anjou* de candidat catholique et monarchiste avait eu soin de s'appeler tout simplement conservateur, comme les autres.

La *Gazette de France* se console de cet échec « qu'une désorganisation comme celle qui s'est produite au lendemain des élections de 1889 » lui avait fait prévoir, en disant que rien n'était encore prêt et qu'on va procéder sans retard à la constitution de comités ardents et zélés, en

et la respectait.

Lorsque Jean-Pierre eût mangé, il demanda à se coucher, se disant très fatigué.

Il entra dans le petit cabinet, où il retrouva son pauvre lit d'autrefois.

Ses éperviers étaient appendus à la muraille : il sourit en les voyant et ne put résister à les toucher.

Puis il souffla la chandelle et se jeta tant habillé sur son grabat.

La mère Marie avait lavé sa petite vaisselle, puis elle s'était assise devant la fenêtre ouverte sans lumière.

Pourquoi ne se couchait-elle pas ! Elle devait être cependant bien heureuse du retour de Jean-Pierre.

Quelque chose la troublait profondément. Son fils avait un air étrange qu'elle ne lui connaissait pas. Des idées noires s'emparaient d'elle.

Une heure s'écoula ainsi.

Elle se rappelait involontairement la nuit où Jean-Pierre enfant, s'était échappé pour aller à la pêche, lorsqu'elle entendit, comme cette nuit-là, remuer quelque chose dans le cabinet.

Le bruit des plombs l'avait frappé.

Jean-Pierre songeait-il à aller à la pêche ? C'était invraisemblable.

Elle écouta plus attentivement, une porte se ferma, des pas retentirent dans l'escalier.

Elle ralluma la chandelle.

(A suivre)



discipliner fortement le personnel, en concentrer les cadres, etc...

Nous voulons attendre sans crainte cette réorganisation annoncée depuis vingt ans et toujours la même.

Le *Moniteur universel*, plus mécontent que la *Gazette*, fait une charge à fond contre M. le vicomte Foy, qui s'est présenté en Indre-et-Loire avec une profession de foi républicaine disant : *La République est le gage de la paix. Elle existe depuis vingt ans. Elle a prouvé sa puissance et sa vitalité, etc...* Le *Moniteur* rappelle que M. le vicomte Foy s'est livré naguère aux plus véhémentes attaques contre les méfaits de la République. C'est dire combien il lui souhaite un échec...

Il est bien probable que M. le vicomte Foy sera battu par un autre candidat républicain ; mais il n'en restera pas moins avéré que M. le vicomte Foy a reconnu publiquement qu'on ne peut plus arborer devant les électeurs un autre drapeau que le drapeau républicain. C'est un fait important.

Il nous reste à dire un mot de la candidature exclusivement catholique de M. l'abbé Le Saout, dans le Finistère. L'*Univers*, promoteur du mouvement, prétend que ses amis combattent sans espoir de triompher ; que le temps, l'argent, l'action publique leur ont fait défaut ; mais, en somme, il se console en disant que le candidat catholique de 1891 a obtenu autant de voix que le candidat conservateur de 1881.

L'*Univers* néglige entre 1881 et 1891 les élections de 1889, où M. de Kersauson obtenait 5200 voix. Le *Moniteur*, que l'attitude de l'*Univers* horripile, constate avec joie que le candidat catholique est battu avec mille voix de moins que n'en avait obtenu le candidat monarchiste de 1889.

Voilà du pain sur la planche pour les prochaines polémiques.

X.

Dans le Lot, la lutte s'engagera entre républicains seulement et tout porte à croire qu'elle sera des plus courtoises. Ainsi que nous l'avons déclaré dans ce journal, la candidature de M. le Dr Relhié s'impose à tous les hommes libéraux qui veulent envoyer au Sénat un homme immuable dans ses convictions républicaines et assez connu pour qu'il ne soit pas besoin de réclamer autour de son nom. Les meilleures nouvelles sur la candidature Relhié nous arrivent de tous les points du département.

CONSEIL MUNICIPAL DE CAHORS

Le Conseil municipal se réunira le dimanche 26 avril 1891, à 1 heure du soir.

Ordre du jour : Élection des délégués sénatoriaux.

LIGUE RÉPUBLICAINE

Dimanche dernier, les membres de la Ligue républicaine du canton de Puy-l'Evêque étaient réunis en assemblée générale pour le renouvellement de leur comité de vigilance et d'administration.

M. Rey, député du Lot et conseiller général du canton de Puy-l'Evêque, assistait à la séance. Il a été nommé président honoraire de la réunion.

Voici le discours que le député du Lot a prononcé à cette occasion :

« Mes chers Concitoyens,

Vous avez voulu me donner la présidence honoraire de cette assemblée, je vous en remercie et je l'accepte de grand cœur, car je suis tout heureux de me retrouver au milieu de la grande famille républicaine de ce canton et je bénis l'occasion qui m'est offerte de m'entretenir avec vous.

Ma joie serait complète, messieurs, si je ne portais comme vous le deuil du cher collègue que vous avez perdu. Il me semble voir encore cette figure si ouverte, si sympathique de notre regretté Belmont, que la mort a ravi si prématurément à l'estime et à l'affection de tous. Laissez-moi dire un adieu à sa mémoire et exprimer ici nos affectueux regrets.

Et maintenant, messieurs, que je vous félicite des progrès incessants que fait la Ligue républicaine dans le canton de Puy-l'Evêque. Aux nouvelles recrues qui, chaque jour, vous arrivent de toutes parts, j'adresse mes souhaits de bienvenue. La Ligue est ouverte à toutes les bonnes volontés ; à tous ceux qui, sans arrière-pensée, se rangent sous sa bannière, elle fait un

accueil chaleureux et fraternel. Honneur à vous, qui travaillez à la grandeur de la France par la République, pour la République et pour la liberté.

« A l'œuvre donc, mes chers Concitoyens, travaillez sans relâche ; après une victoire, ne vous endormez pas sur le terrain conquis, car, n'allez pas l'oublier, les vainqueurs de la veille peuvent être les vaincus de demain. Rappelez-vous que vos adversaires n'ont pas désarmé ; ils veillent sans cesse, tenez-vous prêts. Dans la vie politique surgissent bien souvent les événements les plus imprévus. L'an dernier, par exemple, vous avez vu tout à coup descendre dans l'arène un adversaire inattendu ; vous l'avez vaincu, il est vrai, mais vous l'avez vaincu parce que vous étiez organisés et prêts à soutenir le combat.

« Et d'ailleurs, messieurs, ne vous devez-vous pas à vous-mêmes d'aller de l'avant dans la voie que vous avez si brillamment parcourue jusqu'ici ? Votre magnifique organisation a fait l'admiration du département tout entier ; elle vous a créés, si je peux m'exprimer ainsi, un titre de noblesse dans la démocratie du Lot, et noblesse oblige, ne l'oubliez pas. En avant donc, mes chers Concitoyens, combattez sans relâche jusqu'au jour du triomphe définitif de la cause républicaine. Ce jour viendra. Ne voyez-vous pas, en effet, nos adversaires lassés, découragés et désespérant de renverser la République, se retirer de la lutte un à un et n'avez-vous pas entendu naguère ces princes de l'Eglise proclamer que la voix du peuple est la voix de Dieu ? Et en présence de cette grave manifestation, en présence de tant de progrès accomplis, en présence aussi du respect qu'impose aux nations voisines notre République sage, forte et à laquelle un grand peuple témoigne chaque jour une puissante sympathie, pourquoi donc ceux que de simples préjugés éloignent de nous jusqu'ici n'ouvriraient-ils pas les yeux à la lumière ? Pourquoi ne nous serait-il pas donné de voir tous les Français entrer enfin dans la République ?

« Il vous appartient de hâter l'heure de la réconciliation, de l'union fraternelle de tous les citoyens Français et, dans ce canton, vous pouvez, par vos efforts constants, concourir à cette œuvre. Vos rangs se sont élargis, mais ils s'élargiront encore et nous verrons un jour tous les citoyens de Puy-l'Evêque se ranger sous votre drapeau et concourir avec vous au triomphe de la République, du seul gouvernement qui puisse assurer au peuple sa puissance et sa liberté.

« Mon vœu le plus ardent, c'est que la Ligue de Puy-l'Evêque continue à offrir au département tout entier l'image d'une union disciplinée et que toujours elle marche vaillamment, vigoureusement à l'avant-garde du parti républicain.

« Vive la République ! »

On a ensuite procédé au vote du comité de vigilance.

Ont été élus : MM. Louis Sabatié, président ; Garralon, Daynard, Puech, vice-présidents ; Léonce Salabert, trésorier ; Léopold, Cure secrétaire.

AVANCEMENT DES INSTITUTEURS

L'*Officiel* publie le décret suivant :

Art. 1<sup>er</sup>. Les instituteurs et institutrices auxquels s'applique l'article 42 de la loi du 19 juillet 1889 sont inscrits sur le tableau d'avancement prévu aux dispositions transitoires de la loi, dans la classe qui correspond à leurs années de services et dans l'ordre de leur ancienneté au 1<sup>er</sup> janvier 1889.

Art. 2. — Il sera statué ultérieurement sur les autres règles et conditions d'avancement non prévues à l'article 24.

EXAMENS D'ADMISSION AU PRYTAÉE MILITAIRE

Les épreuves relatives à l'examen d'admission au Prytanée militaire auront lieu les 6 et 7 juillet 1891, dans une salle de l'hôtel de la préfecture, à Cahors.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 31 mai prochain.

CHEMIN DE FER D'ORLEANS

Fête de l'Ascension

A l'occasion de la fête de l'Ascension, la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Lundi 11 Mai, les billets aller et retour réduits de 25 % sur le prix ordinaire des places, qui auront été délivrés, aux conditions de son tarif spécial A n° 9, les Mardi 5, Mercredi 6, Jeudi 7 et Vendredi 8 Mai inclus.

Les billets délivrés de ou pour Paris conserveront la durée de validité déterminée par ledit tarif lorsqu'elle sera supérieure à celle ci-dessus fixée.

CONCOURS RÉGIONAL HIPPIQUE D'AURILLAC

Le concours régional hippique d'Aurillac aura lieu en 1891, du 4 au 7 juin, pour la région comprenant les départements du Lot, de l'Aveyron, du Cantal, de la Corrèze, de la Creuse, de la Dordogne, de la Haute-Garonne, de la Haute-Loire, de la Lozère, du Puy-de-Dôme, du Tarn et de la Haute-Vienne.

Pour être admis à exposer, on doit adresser au préfet du Cantal, avant le 9 mai 1891, une déclaration écrite, dans la forme prescrite par les programmes.

Toute déclaration parvenue à la préfecture du Cantal après la date fixée ci-dessus sera considérée comme nulle et non avenue.

Les programmes et formules de déclarations sont distribués gratuitement dans toutes les préfectures et sous-préfectures des départements appelés à concourir.

LES SOUS-LIEUTENANTS DE LA RÉSERVE ET DE L'ARMÉE TERRITORIALE

On s'est préoccupé de savoir si la loi qui stipule que les sous-lieutenants de l'armée active seront promus lieutenants après deux années de grade était applicable aux sous-lieutenants de la réserve et de l'armée territoriale. En l'état actuel il semble que l'on doit répondre par la négative. L'avancement des officiers de réserve de l'armée territoriale est régi par le décret du 31 juillet 1881, qui le maintient exclusivement au choix. D'autre part, les officiers de réserve et de l'armée territoriale ne doivent pas être promus à un grade qui leur donne le pas sur leurs camarades de l'armée active, plus anciens qu'eux dans le grade inférieur.

Néanmoins, il semble qu'il y a une disposition à trouver qui donne aussi satisfaction aux réserves de notre armée en réduisant le stage des officiers dans les grades subalternes.

PLUS DE SURSIS D'APPEL

La plupart des journaux, en annonçant le commencement des opérations de révision des jeunes gens de la classe de 1890 ont ajouté que les conseils statueraient ultérieurement, dans des séances spéciales, sur les demandes de dispense à titres de soutiens de famille et sur les sursis d'appel. Il y a là une erreur qu'il importe de ne pas laisser propager : la loi militaire du 15 juillet 1889 ne comporte pas de sursis d'appel, et aucune autorisation de cette nature n'est accordée depuis sa mise en vigueur.

CONSEIL DE GUERRE

Dans sa séance de mardi, le conseil de guerre permanent de la 17<sup>e</sup> région a prononcé les condamnations suivantes :

Jules Emile Lacoste, soldat au 7<sup>e</sup> de ligne, en garnison à Cahors, dix-huit mois de prison, pour avoir dérobé un porte-monnaie renfermant 15 fr. 55 à un de ses camarades.

Figeac

Dimanche dernier, procès-verbal a été dressé contre les nommés Cayla, Joseph, âgé de 18 ans, cultivateur, et Boyé, Jean, 38 ans, propriétaire, demeurant tous les deux à Lentillac, qui, ayant un peu trop fêté la dive bouteille, chantaient à tue-tête dans la rue du Pin, à Figeac.

Limogne

Un incendie, dont les causes sont inconnues, s'est déclaré dans un bois, d'une contenance de trente ares, appartenant à M. Carrade, Baptiste, propriétaire à Limogne. Les pertes, évaluées à 80 francs, ne sont couvertes par aucune assurance.

Vidalliac

On nous écrit :

Il vient de mourir ici une fameuse sorcière dont la réputation de vénéresse et de jeteuse de sorts s'étendait à vingt lieues à la ronde ; presque octogénaire, la *Rabouquette*, c'est ainsi qu'on la nommait, a été trouvée dans sa butte sur un tas de haillons.

Cette femme, qui n'avait rien au monde, hors un vieux chat, compagnon de misère, laisse cependant à ses héritiers une succession de 20,000 francs, tant en espèces qu'en bons et dus titres notariés.

Saint Maurice

On nous écrit :

Le jeune Henri Amagat, domestique à Saint-Maurice, a disparu depuis le 15 avril du domicile de son maître.

Au moment de son départ, il était vêtu d'un pantalon en drap et d'une blouse en coton bleu, et coiffé d'une casquette presque usée.

Voici, d'ailleurs, son signalement : âgé de 13 ans et originaire de Labathude ; taille, 1<sup>m</sup> 25 environ ; cheveux et sourcils blonds, front découvert, visage ovale, teint coloré.

Cajarc

*Pont suspendu.* — A partir du 4 mai prochain, il ne sera plus perçu de droit de péage pour le passage du pont suspendu de Cajarc sur le Lot.

THÉÂTRE DE CAHORS

Dimanche, 26 avril

Une seule représentation du grand succès des théâtres du Vaudeville et de l'Odéon, donnée avec le concours de M. Alexandre Montbars, Mlle Blanche Miroy, Mlle Clotilde Leclerc, Mlle Jane Lagié, le Petit Gabriel Duc, M. Armand Lamy et M. Vilfrid, tous artistes des plus grands Théâtres de Paris.

Le chef-d'œuvre de Victorien Sardou :

LA FAMILLE

BENOITON

Comédie en 5 actes de M. Victorien Sardou

Bourse de Paris

Cours du 22 Avril 1891

RENTES

3 0/0 perpétuel.....	94 65
3 0/0 amortissable.....	94 85
3 0/0 Emprunt 1891.....	93 20
4 1/2 0/0 1883.....	105 85

Valeurs Françaises

ACTIONS

BANQUE DE FRANCE.....	4395 »
CRÉDIT FONCIER.....	1267 50
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.....	480 »
COMPTOIR N°1 D'ESCOMP.....	610 »
EST (Chemin de fer).....	935 »
LYON.....	1540 »
MIDI.....	1326 »
NORD.....	1810 »
ORLÉANS.....	1521 50
OUEST.....	1052 »
GAZ, C <sup>e</sup> parisienne.....	1385 »
CANAL DE SUEZ.....	2502 60
CANAL DE PANAMA.....	37 50
Etablissements DECAUVILLE.....	440 »

OBLIGATIONS

LYON (fusion).....	437 »
EST 3 0/0.....	439 »
MIDI 3 0/0.....	444 75
NORD 3 0/0.....	447 50
ORLÉANS 3 0/0.....	443 »
OUEST 3 0/0.....	439 »
SUD DE LA FRANCE.....	412 »
OUEST-ALGÉRIEN.....	422 »
EST-ALGÉRIEN.....	423 »
CRÉDIT FONCIER, fonc. 3 0/0 1853..	605 »
— — — 4 0/0 1863.....	528 »
— — — fonc. 3 0/0 1877..	390 »
— — — comm. 3 0/0 1879.....	474 »
— — — fonc. 3 0/0 1879..	480 »
— — — comm. 3 0/0 1880.....	466 25
— — — fonc. 3 0/0 1883..	418 50
— — — — 3 0/0 1885..	475 »
— — — bons 100 fr. av. lots.....	74 »
GAZ, C <sup>e</sup> parisienne.....	523 »

Valeurs Étrangères

RUSSE, 4 0/0 1889.....	100 10
RUSSE, 4 0/0 consolidé.....	100 10
PORTUGAIS 3 0/0 (rente).....	57 05
PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889.....	442 50
LOMBARDS, 3 0/0.....	342 50
SARAGOSSE 3 0/0.....	390 »

Valeurs en banque

Ch. RUSSE (gr. Société).....	677 »
Oblig. GUAYAQUIL (Équateur) 6 0/0.....	470 20
— PORTO-RICO 3 0/0.....	270 »
— BAHIA (Brésil) 5 0/0.....	450 1

BULLETIN FINANCIER

du 22 Avril 1891

Le marché est ferme, comme la clôture d'hier nous le faisait pressentir. Au point de vue des affaires, on n'a pas assez reculé.

Londres est toujours hésitant, c'est là notre point noir, car sans cela notre place est bien disposée.

Le 3 % est à 94,65 en hausse de 10 centimes.

Le nouveau reprend à 93.25.

L'allure des actions de nos grandes sociétés de crédit est satisfaisante. Le Crédit Foncier est à 1262.50. La Banque de Paris est à 802.50. Le Crédit Lyonnais fait 773.75. Le Crédit Mobilier a reconquis le cours de 400.

L'Italien est bien tenu à 93.65, on peut prévoir d'autres cours dès que les affaires auront repris leur allure régulière. Nous ne devons pas perdre de vue que nous marchons sur le coupon. On sait que le nouveau cabinet jouit de la confiance du pays et de la Chambre.

Le Portugais est à 55 1/8.

La Société des Tabacs Portugais vient d'avoir gain de cause contre l'imprimeur et l'afficheur des placards difamatoires répandus contre le gouvernement Portugais. Le juge des référés a autorisé la Société à faire enlever les placards et affiches avec l'assistance du commissaire de police.

Cette ordonnance a une signification qui n'échappera à personne. C'est samedi qu'a lieu l'émission des Tabacs Portugais. Le succès ne peut faire de doute.

En Banque, l'Alpine est ferme à 223.75. Le Conseil d'administration de la Société a approuvé le bilan qui se solde par un bénéfice net de 2.942.422.80 soit plus de 21 fr. par action.

L'action de la Régie des Tabacs Portugais est à 535. C'est d'un bon augure pour l'émission de samedi.

L'Explosif Fortis est à 31. La part bénéficiaire du Crédit provincial est restée ferme à 11 au milieu de la lourdeur de ces jours derniers.

**GUERISON**

Certain et Radicale de toutes les Affections de la Peau  
DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.

MÉDECIN DES PLANTES AULCÈRES VARIOLEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres

Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible

S'adresser à M. LENOIR, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspond.



**S<sup>T</sup>E des TABACS de PORTUGAL**

Régie co-intéressée (Loi du 23 mars 1881), au capital de 50,000,000 de francs.

Concessionnaire du Monopole des Tabacs et intervenant, à ce titre, pour un Emprunt de Consolidation de 500,000 Obligations 4 1/2 0/0 de 500 francs de l'Etat portugais, émis sous la garantie personnelle absolue, et sans réserve de la Société.

Sur ces 500,000 Obligations 4 1/2 0/0 de 500 francs, 225,000 sont réservées aux marchés français, belges et suisses, au prix de 437 fr. 50 (jouissance 1<sup>er</sup> avril 1891) : 50 fr. en souscrivant, 100 fr. à la répartition, du 30 avril au 5 mai ; 150 fr. du 15 au 20 juin ; 137 fr. 50 du 17 au 20 août 1891, ou, si on se libère par anticipation à la répartition à 435 fr. Faculté à toute époque, à partir de la répartition, de se libérer au taux de 4 0/0 l'an.

Revenu annuel : 22 fr. 50 net d'impôts (1<sup>er</sup> avril - 1<sup>er</sup> octobre), garanti par une affectation en première ligne sur la redevance du monopole des Tabacs. — Amortissement (mars-septembre) en 35 ans. — Service en France, Londres, Allemagne et Hollande.

Le placement ressort à 5. 17 0/0 en intérêts de 6. 61 0/0 en ajoutant la prime d'amortissement.

Les Obligations constituent une charge directe de l'Etat qui en inscrit le service dans ses budgets ; mais la Société prélève mensuellement, avant tout paiement sur la redevance, les sommes nécessaires au service des Obligations dont le total annuel s'élève à 14,252,290 fr. contre 23,800,000 fr., chiffre initial de la redevance.

Le Gouvernement a le droit de racheter le Monopole au bout de 16 ans ; mais alors il commencera par rembourser au pair les Obligations en circulation.

On souscrit : Samedi 25 avril et dès à présent, par correspondance : André Neufilze et C<sup>o</sup> ; — Comptoir National d'Escompte ; — Crédit Lyonnais ; — Société générale ; — Crédit industriel ; — Banque impériale Ottomane ; — Banque parisienne ; — Banque d'Escompte de Paris ; Banque Transatlantique ; — Crédit mobilier Espagnol et Agences des départements et étranger ; en Belgique et en Suisse.

Sa cote officielle sera demandée à Paris, Berlin, Francfort Bruxelles, Amsterdam et en Suisse.

De l'aveu de tout le corps médical, la Quinine de Pelletier est le roi des médicaments : introduite dans de petites capsules rondes, portant comme garantie de pureté le nom de Pelletier, elle n'a pas d'amertume et agit beaucoup plus vite que les pilules et cachets. Elle possède une action sûre et rapide contre les maux de tête, les migraines, les névralgies, les fièvres intermittentes et paludéennes, les douleurs rhumatismales, la goutte, et soutient les forces des personnes fatiguées par le travail, les voyages, les veillées ; une capsule fait plus d'effet qu'un grand verre de vin de quinquina.

Le vin de Peptone de Chapatout contient la viande bœuf digérée par la pepsine ; il est beaucoup plus acide que les jus et extraits de viande ; on nourrit avec lui les anémiques, les convalescents, les p<sup>t</sup>isiques, les malades privés d'appétit, dégoutés des aliments ou ne pouvant les supporter par suite de maladies graves.

**INJECTION BROU**

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les *Ecoulements anciens ou récents*. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien 108, RUE RICHELIEU, PARIS

**Bibliographie**

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C<sup>o</sup>  
56, RUE JACOB, A PARIS

**LA MODE ILLUSTRÉE**  
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

Depuis le mois d'octobre 1889, la mode illustrée publie avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément littéraire de 4 pages, consacré à des romans illustrés, à des chroniques parisiennes et artistiques ; la place qui était réservée au roman est attribuée à des articles de plusieurs genres concernant l'instruction, la tenue du ménage, le savoir-vivre, les sciences mises à la portée des femmes, etc. ; en un mot, la *Mode illustrée* reste ce qu'elle était, avec ses patrons, ses gravures, ses travaux de tout ordre : seulement elle accorde, au grand avantage de ses abonnés, une place considérable à la lecture, ainsi qu'aux différentes questions à connaître pour son public féminin.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements : 1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4<sup>e</sup> édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

**Alfred de Musset**

Œuvres complètes

L'œuvre si patiemment édifiée par les éditeurs Charpentier et Fasquelle à la gloire d'Alfred de Musset, arrive à son couronnement et bientôt ce magnifique ouvrage sera complet. C'est la joie et l'ornement de toutes les bibliothèques, cette publication superbe, illustrée de dessins dus au crayon de nos premiers maîtres.

Chaque scène est ainsi rendue aux yeux charmés du lecteur et les gravures servent de corollaire obligé au texte. Les sacrifices que les éditeurs se sont imposés ont été récompensés par l'empressement du public qui a bien compris qu'il ne s'agissait pas là d'une spéculation mercantile, mais d'un monument qui fut digne du plus pur et du plus brillant joyau de la poésie française. Les 60<sup>e</sup>, 61<sup>e</sup>, 62<sup>e</sup>, 63<sup>e</sup> séries qui viennent de paraître, contiennent la fin de cette douloureuse « Confession d'un Enfant du Siècle » Puis commencent les « Œuvres Posthumes » qui renferment des poésies admirables et des fragments de pièces inédites du plus haut intérêt que nous saurions trop recommander à nos lecteurs.

Les docteurs G. Kuhff, Ch. Debierre et L. H. Petit viennent de publier dans la 308<sup>e</sup> livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE une étude d'anatomie comparée et de pathologie du « Crâne » des plus remarquables, complétée par un article de M. J. Deniker sur la « Craniologie », qui est de nature à vivement intéresser tous nos lecteurs.

Prix de chaque livraison : 1 franc. Une feuille spécimen est envoyée gratuitement sur demande. H. Lamirault C<sup>o</sup>, 61, rue de Rennes, Paris.

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 23 avril 1891 : — E. Barbier : Courses d'hommes. — André Theuriet : Charme dangeureux. — Jules Claretie : Le Troisième Dessous (suite). — Jehan Soudan : Elixir de longue vie. — Sacher Masoch : Le Serpent du Paradis (suite). — Gustave Aimard : Le Commandant de la campagne (suite).

LA NATURE. Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du 4 avril : — Le grand équatorial coudé de l'Observatoire de Paris : Fraissinet. — La carte du Ciel. — La médaille de l'Association française pour l'avancement des sciences : A. C. — La trouvaille de M. Grébaud à Déir-el-Bahari : G. Maspero. — Le nord sans boussole : Jollois. — Manomètre à air libre

de 300 mètres établi à la Tour Eiffel : Gaston Tissandier. — L'Atlantique traversé par des torpilleurs : H. Garreau. — L'eau filtrée à Nantes et le puits Lefort : Max de Nansouty. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 13 avril 1891 : Stanislas Meunier. — Récréations scientifiques : G. T. — « Supplément » Boîte aux lettres. — Communications diverses. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine.

**ETUDE**

de M<sup>e</sup> J. LACOSSE, avoué à Cahors, rue Fénélon, n<sup>o</sup> 7.

**EXTRAIT**

D'UNE

**Demande en séparation de biens**

En vertu d'une ordonnance de M. le président du tribunal civil de Cahors, et suivant exploit de Brousse, huissier à Puy-l'Evêque, en date du 20 avril mil huit cent quatre-vingt-onze, le tout enregistré,

La dame Marie-Angéline Hugon, sans profession, épouse du sieur Jean Galaux, propriétaire, domiciliés tous deux de la commune de Puy-l'Evêque.

A formé contre son dit mari une demande en séparation de biens et M<sup>e</sup> Lacosse a été constitué pour avoué de la demanderesse.

Pour extrait certifié conforme, Cahors, le vingt-deux avril mil huit cent quatre-vingt-onze.

L'avoué poursuivant,  
Signé : LACOSSE.

**PAPIER WLINSI**, Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 4 fr. 50 la boîte. Exiger le nom WLINSI

**L'EAU DE L'ÉCHELLE** hémostatique est ordonnée contre les Crachements de Sang, les Hémorrhagies utérines et intestinales, les Pertes, la Dysenterie, etc. Paris, 378, Rue Saint-Honoré.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE  
**Sirop Laroze**  
D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES  
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

**ALPH. SEGUÉLA, FILS**

PÉPINIÉRISTE-VITICULTEUR

CAHORS. — 14, Avenue de la Gare, en face l'ancienne gare. — CAHORS

**VIGNES AMÉRICAINES, ARBRES & ARBUSTES**

Plants greffés : en alicante H. Bouschet, auxerrois-méreau, et autres variétés du pays.  
Producteurs directs : racinés et boutures tels que Othello, Herbemonts, Jacques, etc.  
Boutures riparia : tomenteux et glabres pour le greffage sur table.  
Racinés riparia : pour le greffage sur table et la plantation à demeure

Arbres fruitiers, Arbres et Arbustes d'ornement ; Arbres pour avenues, hêtres truffiers  
**PÉPINIÈRES A CAILLAC**

Constructions Rustiques, entreprise de jardins avec plans et devis. Rocailles Artificielles.

**BUREAU de PLACEMENT**

CAHORS — Rue St-James, 12, — CAHORS

M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> BALAGAYRIE, a l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'obtenir l'autorisation de tenir un Bureau de Placement. Elle se charge de fournir des domestiques, hommes ou femmes, ou des ménages, munis de bons certificats, aux personnes qui voudront bien lui en faire la demande.

**L'ATLAS NATIONAL**

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 18 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes.

La 1<sup>re</sup> liv. à 45 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires et un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1<sup>re</sup> série

**A louer**

La moitié de la maison, du jardin et des autres bâtiments situés à Péchagal, avec terrasse et petit lac ; le tout situé à trois kilomètres environ de la ville de Cahors.

Superbe point de vue. — Réparations au gré du locataire. On vendrait ces immeubles avec 63 ares de terre attenant au même lieu, mais en nue-propiété seulement.

S'adresser à M<sup>e</sup> LACOSSE, avoué à Cahors, rue Fénélon, numéro 7.

ON DEMANDE de suite ou dans quelques mois, un Garçon Boucher, connaissant un peu le détail pour la vente au magasin.

S'adresser ou écrire, avant la fin du mois, à M. CAYSAC, boucher à Rodez (Aveyron).

**A vendre**

OTHELLO Boutures et Racinés  
HERBEMONT Boutures

S'adresser à M. MAZELIÉ, propriétaire à Castelnaud-Montratiat, ou à MAURY, dit RENÉ, rue St-Namphaise, Cahors.

REPRÉSENTANTS. On demande dans toutes les localités des Représentants sérieux pour le placement de timbres en caoutchouc. Fortes remises.

S'adresser à M. E. GUARY, Imprimeur, rue Voltaire, 43, Agen. Envoi du Catalogue avec instructions contre 0 fr. 25 c. en timbres-poste.

Le propriétaire-gérant : LATTOU.

**VIGNES AMÉRICAINES**

**5,000 Othellos Racinés**

A VOIR ARRACHER SUR PLACE  
Extra-beaux — à 100 fr. le mille

S'adresser au propriétaire : M. Victor COMBES, à Vire, par Puy-l'Evêque (Lot)

**Etablissement Hydrothérapique**

DES

ALLÉES FÉNELON, N<sup>o</sup> 6

Le Public est prévenu que M<sup>me</sup> Sabatié vient de faire placer dans son Etablissement, l'Appareil de Suspension de M. le Docteur CHARCOT, pour le traitement de l'Ataxie locomotrice et autres maladies nerveuses.

**HONORÉ** Photographe  
77, BOULEVARD GAMBETTA, 77  
CAHORS